

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Les sages-femmes ont désormais leur Ordre

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, a remis, hier, aux responsables de l'Association des sages-femmes du Gabon (ASFG) une copie de l'ordonnance portant création de l'Ordre national des sages-femmes du Gabon. Un geste qui officialise cette nouvelle instance et clôt la première partie d'un long combat.

"Je vous félicite pour ce travail mené sans relâche. Vous avez cru en votre rêve, vous vous êtes battues pour cela", a indiqué le responsable de la santé au Gabon. L'ASFG a été créée le 5 février 1995. Depuis cette date, l'association a mis en place des représentations provinciales

et s'est affiliée à des réseaux nationaux et internationaux (RESFAC, FASFAF et ICM). La constitution de l'Ordre met en exergue les autres problèmes liés au métier de maïeuticienne. Les insuffisances dans l'encadrement et l'accompagnement des étudiantes (mise en place d'un laboratoire des compétences notamment), l'approvisionnement en produits contraceptifs souvent absents ou insuffisants dans les structures sanitaires qui impacte le planning familial, la régularisation de la centaine de dossiers de sages-femmes en souffrance, etc., sont autant de points qui constituent la seconde partie du combat entamé depuis des années. Points sur lesquels vont se pencher le ministère de la Santé, l'ASFG et les autres

partenaires.

Pour rappel, c'est en octobre 2019, lors du lancement d'"Octobre Rose" au Centre hospitalier régional Amissa Bongo de Franceville, que les femmes de l'antenne provinciale du Haut-Ogooué de l'Association des sages-femmes du Gabon avaient sollicité l'intervention de la Première Dame Sylvia Bongo Ondimba pour la création de l'Ordre. Ce qui est désormais effectif.



Photo: S.A.M.

Guy-Patrick Obiang Ndong remettant à une responsable de cette entité l'ordonnance portant création de l'Ordre national des sages-femmes du Gabon.

Le clin d'œil de *Lybek*



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE
DES BOURSES DU GABON
DIRECTION GÉNÉRALE



REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUE

La Direction Générale de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG) informe l'ensemble des élèves des classes de terminales, les étudiants boursiers et non boursiers n'ayant pas pu effectuer leur demande de bourse au 30 avril 2020, qu'une session exceptionnelle d'ouverture de la Plateforme eBourse aura lieu du 31/08/2020 au 30/09/2020.

A cet effet, il est demandé à tous les retardataires de bien vouloir s'inscrire sur eBourse dans le strict respect des étapes d'inscription. Passé ce délai, aucune dérogation supplémentaire ne sera admise.

Fait à Libreville, le 28 août 2020



La Direction Générale